

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 56 (1959)
Heft: 9

Rubrik: Questions et réponses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUESTIONS ET RÉPONSES

Un jeune apiculteur a posé au soussigné un certain nombre de questions sur la loque américaine. Il désire savoir la différence qui existe entre la loque américaine et la loque européenne ; quels sont les symptômes de la loque américaine ?

Réponse : Dans le cas de la loque américaine, le couvain est atteint par un bacille particulier appelé *Bacillus Larvae*, tandis que pour ce qui est de la loque européenne, nous trouvons plusieurs bactéries : le *Bacillus Pluton*, le *Bac-Eurydice* et le *Bac Alvéi*.

Dans le cas de la loque américaine, les larves sont atteintes dans tous les stades de leurs développements operculés ou non, tandis que la loque européenne n'attaque pas les larves qui ont achevé leur développement et se sont operculées. Les symptômes de la loque américaine sont les suivants :

- a) Les larves ou les nymphes sont mortes dans des cellules operculées ;
- b) Le couvain mort a la teinte café au lait ;
- c) La viscosité des résidus des larves décomposées est caractéristique ;
- d) La présence d'écailles de couleur foncée sur la base des cellules, adhérentes et difficiles à extraire ;
- c) Lorsque la maladie a atteint un stade avancé, l'odeur désagréable de pourriture se dégage des rayons.

Les larves mortes se transforment en *une masse gluante* qui adhère à l'allumette introduite dans la cellule et s'étire en un filament visqueux lorsqu'on la retire.

Question : Quelles sont les mesures propres à se défendre contre ces maladies ?

Réponse : Les mesures dites prophylactiques sont d'une application facile. L'apiculteur doit d'abord bien connaître ses élevages : vigueur des colonies, provenance des reines, etc. Lorsqu'il s'aperçoit que certaines colonies s'affaiblissent, il doit les renforcer s'il est certain que la maladie (loque) n'a pas fait son apparition ; si c'était le cas, le renforcement serait inutile. L'apiculteur doit s'abstenir d'acheter de nouvelles colonies ou des reines provenant d'élevages dont les apiculteurs sont suspects ou mal connus. Il lui est conseillé de ne jamais nourrir les abeilles avec du miel acheté. Il évitera également de se procurer un matériel apicole usagé, à moins de le désinfecter préalablement par la flamme au moyen de la lampe à souder. En résumé, tout objet apicole acheté d'occasion doit être désinfecté avec le plus grand soin. En cas de doute l'appel de l'inspecteur est la mesure sage.

Question : L'agripaume est-elle une plante mellifère ? Pouvez-vous me donner quelques renseignements sur cette plante ?

Réponse : L'agripaume ou la *Léonurus cardiaca* appartient à la famille des Labiéees. Il en existe plusieurs espèces.

L'agripaume cardiaque ou cardiaire peut atteindre un mètre de haut, les feuilles sont d'un vert foncé et les fleurs rouge clair sont mêlées de blanc. Elle est commune en France, en Europe centrale. D'après le professeur J. Eberle, la *Léonurus Cardiaca* possède des conditions favorables à l'apiculture, elle est très mellifère. Plante annuelle, elle mériterait d'être répandue chez nous. Les fleurs forment des couronnes autour des tiges. Les abeilles couvrent ces fleurs du matin au soir. On peut facilement en récolter les graines.

A. Valet

A propos de l'invention de l'extracteur

Dans *l'Abeille et la Ruche*, paragraphe 732, Dadant raconte l'invention de l'extracteur par le major de Kruschka, un peu différemment que ne le fait notre journal dans son numéro d'août.

Ce que l'on sait moins, c'est que le fameux major a eu des précurseurs.

Il y avait à Berne, en 1925, une exposition où se trouvait un stand de l'apiculture très intéressant. J'ai eu la stupéfaction d'y voir de petits extracteurs centrifuges en bois, datant du 18e siècle. On y voyait aussi, naturellement, des cadres avec rayons de l'époque. C'étaient de petits cadres à peu près carrés, d'environ 20 cm de côté. Ce qui prouve que l'apiculture mobiliste est plus ancienne qu'on ne croit et qu'avant l'invention de la cire gaufrée on arrivait déjà à faire bâtir des rayons réguliers dans des cadres.

Dans quel musée se trouve aujourd'hui ce matériel, je n'en sais rien.

Si quelqu'un pouvait nous renseigner sur ce point, ce serait certainement intéressant.

A. Cherix.

TARIF DES ANNONCES

Les annonces coûtent:

PAGES DE COUVERTURE: 1/1 Fr. 110.-

**PAGES INTÉRIEURES: 1/1 Fr. 100.-, 3/4 Fr. 85.-, 1/2 Fr. 60.-, 1/4 Fr. 30.-, 1/8 Fr. 15.-
1/16 Fr. 7.50.-. Ces prix s'entendent nets. Petites annonces: maximum 3 demi-lignes plus
filet de séparation. Fr. 1.- la ligne et .-50 le filet.**

*Les annonces doivent parvenir à M. Gassmann Louis, à Courrendlin, J. B.
jusqu'au 16. Après cette date, la parution n'est plus garantie.*